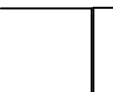



PUBLICATION 4

« La transmission patrimoniale en Afrique : un pilier fragile dans le processus de patrimonialisation », Revue Interculturelle Internationale de Cognition, des Humanités et des Sémiotiques applicables (RIICHTSA), N°7/2020/2^{ème} semestre, ISSN : 1840-8834, pp. 55 à 74



Il est expressément interdit de reproduire cette œuvre, même partielle, sous quelconque forme ou moyen, même digitale ou photocopiée notamment. Toute transgression sera passible de poursuites prévues par la législation en vigueur.

ISSN 1840-8834

© CEREID et Labo-CCOSS, UAC, Bénin





Université d'Abomey-Calavi



Master Bi/plurilinguisme et Interculturalité

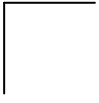
Centre d'Etudes de Recherches en Education et en
Intervention Sociale pour le Développement (CEREID)

&

Laboratoire de Cognition, de Coaching Opérationnel,
Stratégique et de Sémiotique (Labo CCOSS)

Revue Interculturelle, Internationale de Cognition,
des Humanités et des Sémiotiques Applicables
(RIICHSA) du CEREID et Labo-CCOSS





RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

Présentation de la revue

RIICHSA (Revue Interculturelle, Internationale de Cognition, des Humanités et des Sémiotiques Applicables) est une publication Scientifique du Centre d'Etudes de Recherches en Education et en Intervention Sociale pour le Développement (CEREID) et Laboratoire de Cognition, de Coaching Opérationnel, Stratégique et de Sémiotique (Labo CCOSS) de l'Université d'Abomey-Calavi en collaboration avec des Universités de l'espace CAMES et du Nigéria.

RIICHSA opte pour la vulgarisation des travaux scientifiques en tenant compte des réalités culturelles diverses et en travaillant pour l'interdisciplinarité féconde et opérant autour des sémiotiques applicables et des sciences cognitives émergentes, puisant leurs sources matérielles dans les humanités et les sciences exactes anciennes sans cesse renouvelées.

Les travaux en Sciences des Lettres, langues, Arts, Communication, Sociologie, Anthropologie, Philosophie, Informatique, Psychologie, Neurosciences cognitives, Linguistique cognitive, didactique des disciplines, etc. sont les bienvenus.

L'objectif fondamental est d'encourager des discussions scientifiques interdisciplinaires les plus ouvertes possibles sur des questions de développement scientifique, technologique et didactique inspiré des diversités culturelles.

Directeur de Publication

AHODEKON SESSOU Coovi Cyriaque (Professeur Titulaire, Directeur Scientifique du CEREID, Université d'Abomey-Calavi)

Rédacteur en Chef

Julien K. GBAGUIDI (Maître de Conférences, Directeur de Labo CCOSS, UAC)

Rédacteur en Chef Adjoint

Gad Abel D. DIDEH (Maître-Assistant, ENS)

Comité de Rédaction

Idrissou ZIME-YERIMA (Maître-Assistant, UAC)

Marcellin LOUGBEGNON (Assistant, UAC)

Judicaël A. AFFO (Attaché de Recherche)

Comité Scientifique de Lecture

Aimé AVOLONTO (Professeur Agrégé, Toronto, Canada)

Alain ABOA (Professeur Titulaire, Université de Cocody, RCI)

Lamine OUEDRAOGO (Université de Koudougou, Burkina-Faso)

Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo)

Rock HOUNGNIHIN (Maître de Conférences, UAC)

Médard Dominique BADA (Professeur Titulaire, UAC)

Jean-Martial KOUAME (Professeur Titulaire, Université de Cocody - RCI)

Albert Bienvenu AKOHA (Professeur Titulaire, UAC)

Hygin KAKAÏ (Maître de Conférences, Agrégé en Sciences Politiques)

Arsène Joël ADELOUI (MCA, Droit, UAC)

Sidonie HEDIBLE (Maître de Conférences, UAC)

Kouabena Théodore KOSSONOU (Maître de Conférences,

RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

Université de Cocody)
Aimée Danielle LEZOU KOFFI (Professeur Titulaire, Uni-
versité de Cocody, RCI)

Adresse

Riichsarevue@gmail.com
judicaelaffo@gmail.com
gbaguidikoffijulien@gmail.com
Tel : (00229) 95454948 / 96669852
Université d'Abomey-Calavi
ISSN : 1840-8834

Sommaire

1- Le journalisme comme avatar du griotisme : une lecture du discours de la presse écrite ivoirienne de Amidou TOURÉ (RCI)	009
2- Communication politique et démocratie en acte : l'espace politique ivoirien à l'épreuve des alliances de BAMBA Sidiki et DRAMANE Kokoré Koffi (RCI)	037
3- La transmission patrimoniale en Afrique : un pilier fragile dans le processus de patrimonialisation de Opêoluwa Blandine AGBAKA (Bénin)	055
4- Justice sociale et conception du bien dans les républiques contemporaines de Dègbédji Gad Abel DIDEH (Bénin)	075
5- Organisations sportives et responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) en cote d'ivoire : états des lieux de OUATTARA Katia (RCI)	095
6- Les reformes organisationnelles du hadj au Burkina Faso (1960-2018) de Dr Mahamoudou OUBDA (Burkina-Faso)	125
7- Processus d'aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) : construction sociale de l'action collective de Samuel Mahounakpon DOSSOU et Dr Alima GUIRA HAMADOU (Bénin)	159
8- Les rites funéraires et leurs fonctions sociales en milieu Lokpa de Ouaké de Xavier Aballo ATTA (Bénin)	195
9- Représentations sociales de l'origine de la maladie : un détour pour comprendre le syncrétisme islamique dans la commune de la Kozah 1 de Boussanlègue TCHABLE (Togo) , Nadiédjoh TCHELEGUE (Togo) et Yarou GUERACHABI YORO (Bénin)	217
10- De la représentation des minorités raciales et ethniques dans la publicité télévisuelle ivoirienne de ADHEPEAU Julien Laurent Michel (RCI)	239

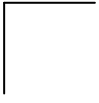
RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

N°07/2020, page 55-74

**LA TRANSMISSION PATRIMONIALE EN AFRIQUE :
UN PILIER FRAGILE DANS LE PROCESSUS DE
PATRIMONIALISATION.**

Opêoluwa Blandine AGBAKA
Institut National des Métiers d'Art,
d'Archéologie et de la Culture (INMAAC)-
Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin



RIICHSA du CEREID et Labo CCOSS

LA TRANSMISSION PATRIMONIALE EN AFRIQUE : UN PILIER FRAGILE DANS LE PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION.

Opêoluwa Blandine AGBAKA

Institut National des Métiers d'Art,
d'Archéologie et de la Culture (INMAAC)-
Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

Mail : kaddine2@yahoo.fr

Résumé

Le patrimoine culturel, dans ses considérations matérielles et immatérielles, ne peut subsister sans le processus de transmission qui sert de pont de passage entre les générations. Ce processus est souvent menacé par de nombreux facteurs, liés aux acteurs impliqués directement ou indirectement dans la transmission patrimoniale, que par les mutations sociales. Dans les sociétés africaines dominées par l'oralité, les conséquences d'une rupture de la transmission peuvent être dramatiques pour la survie du patrimoine. Le présent article vise à présenter et à analyser certains obstacles clés dans le processus de transmission des valeurs patrimoniales. La méthodologie est basée sur une approche empirico-inductive pour analyser à travers des observations de terrain, les failles de la transmission patrimoniale entre les générations. Les résultats ont permis de relever la nature de plusieurs obstacles à la transmission et de mieux comprendre leurs origines en vue d'envisager des approches de solution pour résoudre ces difficultés.

Mots-clés : Transmission, patrimonialisation, patrimoine immatériel, Bénin, Afrique

Abstract

The cultural heritage, in its tangible and intangible aspects cannot survive without the process of transmission, which links the generations. This process is often threatened by many factors, linked to the actors directly or indirectly involved in the heritage transmission process, and by social changes. In african societies where culture is mainly oral, the consequences of a transmission break may be tragic for the survival of cultural heritage. This article aims to present and analyze some key obstacles in the process of transmitting heritage values from one generation to another. The methodology is based on an empirical-inductive approach to analyze, through field observations, the flaws in the heritage transmission between generations. The results made it possible to identify the nature of several obstacles to transmission and to better understand their origins in order to consider solution approaches to resolve these difficulties.

Keywords

Introduction

La question de la transmission dans le domaine du patrimoine est une préoccupation majeure particulièrement, dans les sociétés africaines où domine l'oralité. Le patrimoine est tout aussi bien un mot, une notion et un discours, dont l'omniprésence dans la société se révèle dès qu'émergent les questions sur le passé, la mémoire et la transmission (Paveau 2009). La transmission peut être considérée comme le souffle du patrimoine, en ce sens qu'elle lui permet de traverser les générations et c'est la reconnaissance de l'héritage des parents par les enfants, des ascendants par les descendants, qui confère la légitimité du patrimoine. Le processus de patrimonialisation est fait de choix et de reconnaissance qui se présentent comme une « filiation inversée » (Davallon 2006). Les enfants reconnaissent les parents à travers leur héritage, mais cette reconnaissance capitale dans tout processus de patrimonialisation ne peut se faire sans la transmission.

1. Le besoin de transmettre : simple préoccupation humaine ou devoir de mémoire

La transmission semble être une préoccupation commune à toutes les sociétés humaines depuis des siècles. Elle constitue un canal permettant à des connaissances et savoir-faire séculaires de transcender le temps et les générations. Elle peut se définir de la manière la plus simple comme l'action de faire passer quelque chose à quelqu'un (Berliner 2010a). Au-delà de l'action de faire passer quelque chose à quelqu'un, la transmission s'inscrit également dans une démarche de sauvegarde de la mémoire collective et par la même occasion, entérine une approche historique.

En effet, l'acte de transmettre s'inscrit dans un processus mémoriel qui engage les acteurs dans une histoire qui les dépasse et leur permet d'entretenir un « fantasme d'immortalité », ce qui permet aux parents de continuer à vivre d'une manière ou d'une autre dans leur progéniture et au maître de survivre à travers son disciple (Jacques-Jouvenot et Vielle Marchiset 2012, 23). La transmission dans le champ patrimonial dépasse un simple échange

ou passage de témoin entre deux générations. Elle implique un don de soi. Celui qui transmet donne une partie de sa personne, qu'il s'agisse de ce qu'il est, de ce en quoi il croit, ou de ce qu'il a réalisé, la transmission cède à celui qui reçoit, quelque chose ayant de la valeur aux yeux de celui qui transmet. La réception exige également un don de soi en termes de prédisposition à apprendre, à s'ouvrir pour accueillir ce qui se transmet. Plus qu'une cession d'objets, de connaissances ou de savoir-faire, transmettre, c'est d'abord choisir ce qui a de la valeur pour soi, qui a de l'importance à nos yeux et qui fait partie de notre existence. « Voilà ce que c'est, foncièrement, transmettre, au plan anthropologique et au sens fort. On ne donne pas une collection d'objets accumulés, de biens fichés et classés dans un inventaire, gardés dans un entrepôt ou un musée. On se donne, on donne une part de soi (...) » (Routhier s.d., 3)

Cette définition très anthropologique permet de comprendre que la transmission, surtout lorsqu'elle est considérée dans le champ patrimonial est un acte hautement émotionnel. Cette caractéristique émotionnelle la rend par conséquent subjective, aussi bien dans le choix de ce qui est transmis que de celui à qui on transmet. La démarche de sélection peut amener un ascendant à transmettre quelque chose à un descendant et pas à un autre.

Dans le pays Idaatcha au centre du Bénin, dans le département des Collines par exemple, le mot transmission se rapproche de l'expression *Owo jijo*, c'est-à-dire « passer la main ». *Ojo owo fu oman*, « il passe la main à son enfant », pour signifier qu'il transmet une connaissance, un savoir-faire à sa progéniture. Cette expression exprime très bien l'idée du don de soi à travers la transmission et révèle l'implication des différents acteurs du processus de transmission. La main étant une partie de soi, la passer à quelqu'un d'autre est une façon de céder une partie de sa personne.

Si comme le dit Amadou Hampâté Ba, en Afrique le décès d'un vieillard peut se comparer à la disparition d'une bibliothèque dans les flammes, aborder la question de la transmission essentiellement sous l'angle du patrimoine culturel immatériel (PCI) est une préoccupation majeure dans le contexte africain. La Convention 2003 de l'UNESCO pour la sauvegarde du

patrimoine culturel immatériel, en son article 2, le définit comme : « [...] les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. »

Le caractère international des préoccupations liées à la transmission vont des alertes les plus simples aux appels les plus désespérés : « [...] " le tout-perdre contemporain. ", " on perd notre culture ", " on a abandonné nos coutumes ", " les traditions se perdent ", " tout fout le camp ", " il n'y a plus rien ici ", " les jeunes ne s'intéressent plus au savoir " : la perte se décline aujourd'hui sous toutes les formes. La perte de la culture, de l'identité, des traditions, du savoir, des racines, et leurs conséquences sont des tropes mobilisés par de nombreux individus et collectifs à travers le monde » (Berliner 2012, 35).

L'omniprésence des discours nostalgiques sur la perte, la nécessité ou l'impossibilité de transmettre pose un sérieux problème de pérennité du PCI.

2. La figure du vieillard qui transmet à des jeunes ayant l'esprit ailleurs : une problématique préoccupante pour les sociétés africaines.

Le statut de la vieillesse, dans les sociétés traditionnelles en Afrique subsaharienne, n'est pas vécu ni pensée comme une déchéance, mais plutôt comme une acquisition et un progrès, car les vieux représentent le symbole de la continuité de la mémoire du groupe (Aggoun 2003). Le vieillard (homme ou femme) se rapprochant de la mort est, par la même occasion, proche des ancêtres. Il acquiert donc de ce fait, une reconnaissance sociale dans sa communauté. Les aînés représentent de ce fait le lien avec les ancêtres.

Le processus de transmission est par conséquent essentiellement basé sur la vénération et le crédit accordés aux aînés. Toutefois, la transmission du patrimoine est de plus en plus une problématique importante, aussi bien au niveau du continent en général que des pays en particulier. Au Bénin, chaque région et chaque localité béninoise possèdent ses spécificités patrimoniales avec les difficultés qui les accompagnent, mais la transmission aux générations futures des connaissances acquises à travers les âges s'étiole progressivement. Qu'il s'agisse des milieux ruraux ou des centres urbains, la problématique demeure la même, avec plusieurs facteurs aggravants dans les zones urbaines. « La perte de références culturelles, de cadre moral, pour les jeunes générations de citoyens, paupérisés, est particulièrement préoccupante et doit faire l'objet d'une attention particulière » (de Maret 2001, 31).

De nombreux dépositaires des connaissances et savoir-faire traditionnels font parfois des tentatives, désespérées, de relance du processus de transmission en sollicitant l'appui d'organismes pouvant les aider à identifier des pistes de solution. C'est ainsi que l'Association des *Houédouto* (chefs de collectivités familiales) de Porto-Novo s'est déplacée en octobre 2013, pour rencontrer l'équipe de l'EPA, dans le but d'exprimer leurs inquiétudes profondes face aux différents changements sociaux, qui menacent la pérennité des pratiques et savoirs traditionnels. Le président de cette association expliquait avec une grande inquiétude le désintérêt des jeunes vis-à-vis des connaissances et savoir-faire endogènes, mais soulignait également le peu d'intérêt des autorités politico administratives pour la valorisation de ces éléments patrimoniaux. Cette inquiétude rejoint celle de certains *Jem'kou* (notables) et *Ologbo* (aînés) en pays idaatcha, qui face à la faible réceptivité des jeunes se résignent à passer sur les ondes de la radio locale Ilèma, pour raconter des récits, contes, légendes et parler de faits sociaux d'hier et d'aujourd'hui dans des émissions comme « *l'Iré wa* » (en notre temps), « contes en Idaatcha ».

3. La transmission patrimoniale de nos jours : obsession injustifiée ou sursaut salutaire

La question de la transmission culturelle en général et celle patrimoniale en particulier est récurrente à tel point qu'elle peut sembler virer à l'obsession dans les sociétés contemporaines (Berliner 2012). La fragilité de la transmission qui peut s'interrompre à tout moment et voir ainsi disparaître des connaissances et savoir-faire séculaires ou ébranler la pérennité de patrimoines jadis bien ancrés dans leurs milieux socioculturels est une épée de Damoclès qui plane particulièrement sur le Patrimoine culturel immatériel (PCI). Plusieurs titres de colloques, de livres, etc., portant sur « la transmission en panne », « transmettre, un défi impossible », « Éloge de la transmission », « Risquer la transmission », « la transmission en question », « devoir de mémoire » etc., mettent en évidence la grande angoisse des sociétés contemporaines face aux changements rapides, l'incertitude des modèles, de même que la complexité de la transmission (Bonicel 2010, 21).

Face à une situation qualifiée de « crise », il faut voir les germes de l'éveil patrimonial assez généralisé dans les sociétés actuelles où chaque communauté lutte ou du moins essaie de préserver, dans les limites de ses moyens son identité culturelle. La « crise » de la transmission peut induire un sursaut salutaire à la sauvegarde de plusieurs types de PCI. En effet, la question de la transmission du patrimoine, surtout dans sa considération immatérielle, fait l'objet de nombreux débats à travers le monde actuellement et surtout depuis la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003. L'esprit de cette convention qui propose deux Listes : la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente et la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité (PCIH) est de mobiliser la communauté internationale, autour des expressions, pratiques, connaissances, savoir-faire disséminés dans le monde et contribuant à sa diversité culturelle.

La sauvegarde urgente entérinée par la Convention UNESCO de 2003, en vue de mobiliser la communauté internationale autour

de la sauvegarde des PCIH menacés de disparition témoigne du caractère universel des préoccupations sur la transmission patrimoniale. Toutefois les menaces qui pèsent sur la transmission proviennent également des mutations sociales.

4. La transmission patrimoniale à l'épreuve des changements sociaux

Les difficultés de la transmission patrimoniale dans les communautés africaines résultent de plusieurs raisons dont les impacts, sur les crises actuelles de rupture de la transmission intergénérationnelle peuvent être analysés sous différents angles.

4.1. Les mutations des figures de la transmission : entre remise en cause et désintérêt

Les processus de transmission ne doivent pas être hermétiques, rigides et ne pas être soumis à la critique ou à la remise en cause, mais ils doivent intégrer un dynamisme qui tient compte aussi bien de l'époque que des hommes. L'évolution rapide que connaissent nos sociétés face aux différents progrès techniques et scientifiques a tendance à inverser l'ordre de la connaissance. Les innovations technologiques, électroniques, informatiques et autres ont fait émerger de nouvelles références de la connaissance, de nouvelles figures du savoir, de nouveaux dépositaires d'un nouveau type de connaissances. L'introduction de l'instruction moderne dans les sociétés africaines a contribué à bouleverser l'organisation instructive traditionnelle et a changé par conséquent la perception des jeunes vis-à-vis des aînés jadis considérés comme principaux dépositaires des connaissances et savoir-faire. L'obsolescence ayant frappé ces derniers, les receveurs de mémoire se tournent vers d'autres détenteurs de connaissances estimées en vogue. Ainsi le jeune enfant qui désormais va à l'école et s'initie à l'écriture et à la lecture, a du mal à percevoir ses grands-parents qui ne savent ni lire ni écrire comme des dépositaires de connaissances ayant une importance avérée. La maîtrise de l'écriture et de la langue française a fait des générations qui y ont accès les nouveaux dépositaires d'un savoir que les aînés n'ont pas. Les sociétés actuelles valorisent l'innovation, la création, l'invention et non la

reproduction des choses (Routhier s. d.). Beaucoup de savoirs ancestraux sont par conséquent considérés comme obsolètes.

Au Bénin par exemple, la population est très jeune, avec une tranche d'âge des moins de quinze ans atteignant 47 % (INSAE 2013). Si cette jeunesse n'est pas activement impliquée dans la transmission du PCI, il est inéluctable que d'ici quelques années, de nombreux éléments du PCI soient menacés de disparition. La rencontre avec l'Occident a engagé les sociétés préexistantes dans une nouvelle dynamique qui n'a pas vraiment pris en compte le système traditionnel de transmission des savoirs et savoir-faire. Par ailleurs, il faut noter le processus de dépréciation de ces valeurs, savoirs et savoir-faire locaux, dorénavant considérés comme désuets, voire « primitifs ». Comme l'explique Adandé (1995, 68) « The obliteration of the cultural heritage is aggravated by the break that schooling, among other things continues to maintain between those who preserve traditional knowledge and traditions, on the one hand and the young educated on the other ». En effet, l'écart entretenu par la scolarisation vis-à-vis du monde traditionnel crée un fossé entre ceux qui se disent instruits et ceux qui sont considérés comme non instruits. Or, c'est en général parmi ces derniers que résident les détenteurs des savoirs et savoir-faire traditionnels. Le désintérêt des jeunes peut toutefois se révéler parfois superficiel, car ces derniers, bien que fascinés par les médias (télévision, radio) et, plus récemment, les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication), ne bénéficient pas souvent d'une réadaptation de la transmission à l'évolution de la société. Parfois, ce sont les aînés eux-mêmes qui se rétractent, estimant que leurs connaissances ne sont plus adéquates et sont hostiles à la transmission, en estimant d'avance qu'ils prêcheront dans le désert.

La notion de la transmission traditionnelle (parent-enfant ou maître-élève), dans la plupart des sociétés africaines, est très ancrée dans les habitudes. Pour essayer de répondre à la question « pourquoi est-il de plus en plus difficile de transmettre les connaissances ancestrales aux jeunes générations ? », il faut se référer aux deux facettes du passage intergénérationnel des connaissances. Il s'agit de l'action de transmettre et de celle de

recevoir. Celui qui est en position de transmettre doit avoir la volonté de transmettre à quelqu'un qui a la volonté de recevoir et qui ouvre son esprit à cette fin. Cette disponibilité d'esprit est d'ailleurs mise en exergue par le sage de Bandiagara (Mali) Tierno Bokar, « si tu veux savoir qui je suis, si tu veux que je t'enseigne ce que je sais, cesse momentanément d'être ce que tu es et oublie ce que tu sais » (Hampaté Ba 1999, 230). L'ouverture d'esprit et la disponibilité à apprendre sont des conditions importantes pour que la transmission se fasse efficacement.

Bonicel (2010) explique par contre que la « crise » de la transmission peut être considérée comme une « métamorphose » de la transmission, qui aurait jeté le trouble sur les familles, les enseignants, les éducateurs, les professionnels du patrimoine, etc. Le système de transmission verticale a trop souvent mis celui qui reçoit dans une position de passivité, pendant des siècles, suscitant parfois de la résistance à la créativité. La sacralité de la « parole du sage » interdit parfois à l'enfant ou au jeune d'oser poser des questions, qui peuvent sembler embarrassantes ou remettre en cause la parole de ce dernier. Les velléités actuelles de remise en question de la « parole du sage », qui devait être considérée jadis comme parole d'évangile par les jeunes, ressemblent aux mutations dans la société française dans les années 1960, où il y a eu une floraison de théories sur l'apprenant qui ne doit plus rester passif face à ce qu'il reçoit (Bonicel 2010). L'apprenant doit devenir un acteur qui rompt avec les traditions, pour réinventer la culture et les savoirs. L'aspect passif de la transmission verticale est totalement remis en cause et, dorénavant, l'enfant, l'apprenant doit s'interroger, remettre en cause, avoir un esprit critique, poser des questions, prendre du recul par rapport aux connaissances ancestrales. Cette nouvelle tendance encourage l'enfant ou l'apprenant, à ne plus être un simple réceptacle, mais un acteur interactif de la transmission.

Au-delà, des mutations subies par les figures de la transmission, le processus peut être perturbé par des contraintes intrinsèques à la nature même des éléments à transmettre.

4.2. Transmettre d'une génération à une autre : un processus freiné par les interdits

La transmission de certaines connaissances et savoir-faire est ralentie par les contraintes qui y sont liées. L'aspect rituel qui accompagne certaines techniques artisanales comme la forge, la sculpture d'objets rituels, etc. induit souvent des réticences de la part des jeunes générations qui doivent les hériter d'une part, mais également des refus de transmission de la part des aînés, si ceux-ci estiment que le non-respect des interdits peut présenter un danger pour les héritiers d'autre part. Agbo (2001, 365) présente les contraintes qui peuvent être liées à la sculpture rituelle. Un sculpteur qui témoigne des contraintes liées à l'exercice de son savoir-faire raconte qu'avant de réaliser une commande, il doit aller sacrifier un poulet sur la tombe de son père qui lui a appris le métier, pour demander sa bénédiction. En dehors de ce rituel, il doit encore, selon la nature de la commande, respecter un certain nombre d'interdits. Dans le cas où il doit sculpter, par exemple, un masque :

- il ne peut le faire sous le regard d'une femme et doit travailler dans un lieu de travail secret ;
- celui qui est destiné à porter le masque ne peut le voir le sculpter ;
- il ne peut abandonner son œuvre et retourner en communauté en cas de décès ;
- il ne peut avoir des relations intimes avec son épouse ni partager son lit sans avoir terminé son œuvre, sous peine de se blesser le lendemain au travail.

Les interdits peuvent se retrouver également dans l'art culinaire. C'est ainsi que, lors de la cuisson du *Tchom'bo*, un mets du pays idaatcha au Bénin, qui est un beignet préparé à base de deux variétés d'ignames *Aga* et *Kodjéwé*, il y a un ensemble de précautions à prendre pour réussir la cuisson des beignets. Ce savoir-faire qui se transmet de mère en fille implique plusieurs interdits dans le processus de préparation des beignets :

- un jumeau ne doit approcher le feu de bois qui sert à cuire le beignet, sous peine de bloquer la cuisson ;

- si cela arrivait, il faut obliger ce dernier à revenir manipuler le feu de cuisson ;

- la présence de jumeaux dans la famille oblige à la fin de l'emballage des beignets dans les feuilles à faire deux petits emballages destinés aux jumeaux de la famille et prononcer à haute voix, comme une incantation adressée à ces derniers « voici votre part, permettez que le présent repas cuise vite et que toute la famille en consomme ».

Les aînés sont généralement persuadés que les interdits sont des éléments primordiaux dans l'essence de plusieurs connaissances et savoir-faire traditionnels. Ces convictions ne sont pas toujours partagées par les plus jeunes qui sont désormais le fruit de brassages culturels. Par conséquent, ces interdits peuvent devenir des facteurs limitant la transmission, car plusieurs jeunes n'acceptent pas respecter des interdits auxquels ils ne croient pas ou qu'ils estiment trop difficiles à observer.

Outre les interdits, la préoccupation des revenus résultant de l'exercice de certains métiers freine leur transmission.

5. Vivre de son savoir-faire : une préoccupation importante pour la transmission

De nombreux corps de métiers traditionnels (forgeron, vannier, tisserand, etc.) ont des difficultés de transmission parce que le mode de vie des aînés n'est plus une aspiration pour la jeunesse. Ces derniers, dont la richesse matérielle se résumait souvent à leurs champs et à leurs modestes demeures, sont en général dessous des ambitions de la jeunesse. Aborder les difficultés de transmission des connaissances et savoir-faire aux jeunes, conduit inexorablement à se pencher également sur la question financière. La réalité est que beaucoup de savoir-faire traditionnels ne font plus vivre décemment ceux qui les pratiquent.

La génération de revenus suffisants pour bien vivre est donc aussi capitale lorsque l'on aborde la survie des savoir-faire. Tout parent responsable a la préoccupation de la réussite de sa descendance et, lorsque certains savoir-faire ne permettent plus d'envisager un mieux-être pour leurs pratiquants, ce sont parfois les « Maîtres » qui doivent transmettre qui se découragent les premiers

vis-à-vis de la transmission, à moins de trouver de nouvelles alternatives à leur savoir-faire. La pratique d'un savoir-faire artisanal peut rapidement devenir un pis-aller au lieu de constituer un héritage assumé avec fierté et passion.

Le Conseil économique et social (CES) du Bénin a réalisé une étude sur « L'artisanat béninois : vie, problèmes et perspectives », dont le rapport a été publié en 2010. Cette étude, à travers cinq cents fiches d'enquêtes, des entrevues avec des personnes ressources du monde artisanal, des visites et enquêtes sur le terrain a essayé de donner un aperçu du monde artisanal au Bénin à travers une analyse de ses forces et de ses faiblesses. Elle met en évidence la faible capacité des artisans à être compétitifs sur le plan international, leurs difficultés à écouler leurs produits et la question de l'accès au financement. Mais l'étude souligne aussi le sentiment des artisans par rapport à leur métier. En dépit de l'importance du secteur pour l'économie béninoise, un flou règne autour des savoir-faire artisanaux qui sont majoritairement plongés dans l'informel. L'étude du CES pose le problème de l'identification, de la formation des artisans, de leur capacité à s'adapter aux évolutions de la société et propose d'aller vers un meilleur encadrement et formalisation du processus de transmission des savoir-faire. Cet encadrement pour contribuer à améliorer les techniques artisanales héritées pourrait se faire avec la contribution de designers, comme l'expérience réalisée par trois designers africains : Faye du Sénégal, Diallo du Mali et Assou du Togo. À travers une interview intitulée « Les défis du design africain » accordée à Africulture le 1^{er} mai 2001, ils expliquent leur collaboration avec des artisans africains, pour les aider à améliorer leurs produits et à les rendre plus adaptés aux besoins des populations locales et plus compétitifs sur le marché international. Les designers expliquent qu'ils ont connu des difficultés essentiellement de perception de ces innovations suggérées aux artisans, avant que ces derniers voyant les nouveaux produits commencent à comprendre l'enjeu d'une évolution de leurs pratiques. Les artisans héritent des savoir-faire avec leurs codes et leurs habitudes de cloisonnement dans les matières travaillées comme le bois, le fer, l'argile, etc. Le design leur offre des

opportunités de bouleversement des habitudes et de changement des regards sur la structuration et la finition de leurs produits. Le processus de recréation autour de la transmission est vital pour la survie des techniques artisanales.

Les forgerons fondeurs qui sont passés de la fonte du fer à celle de l'aluminium pour produire des ustensiles de cuisine, très appréciés par les ménagères pour la modicité de leur coût et leur longévité représentent un exemple intéressant de recréation de savoir-faire. Les liens entre les générations ne peuvent se maintenir en matière de transmission patrimoniale que si le processus est revitalisé en permanence.

6. La transmission, un processus à revitaliser

Les contours de la transmission sont complexes et délicats. Ils impliquent la responsabilité de tous les acteurs : aînés et jeunes, Formateurs apprenants, institutions gouvernementales et communautaires, etc. « La transmission, ce n'est pas simplement un passage de savoir de A à B, de Pierre à Paul, de génération en génération. La transmission, c'est du grand art et s'il y a "panne de transmission", elle n'est pas à chercher du côté de la technique ni du côté de la réception, mais plutôt du côté de l'inspiration » (Stenger 2010, 243). Face au déclin de la transmission intergénérationnelle des connaissances endogènes, des savoir-faire et de la mémoire collective, il faut envisager des solutions suivant la nature des différents obstacles.

En Afrique, la particularité de plusieurs éléments et biens culturels protégés par un système de sacralité peut comme sus-mentionné compliquer le processus de transmission à des jeunes générations de plus en plus sceptiques. Toutefois, il faut admettre que ce système a permis à plusieurs traditions d'être protégées, de traverser le temps et cette sacralité, in fine, s'est intégrée à l'essence même de certaines pratiques, manifestations, connaissances, savoir-faire, etc. Les mutations socioculturelles actuelles condamnent à la disparition, de nombreux éléments du patrimoine culturel immatériel qui ne peuvent être transmis sans leur sacralité. Le sacré bien qu'ayant été un système efficace de protection peut devenir une limite dans la transmission. Seule l'institution du dialogue avec les communautés à travers des

espaces intergénérationnels peut favoriser des pistes de solutions adaptées leurs particularités.

Par ailleurs, il faut aller vers la réhabilitation des personnes ressources locales, en leur offrant de nouveaux creusets d'expressions et d'interactions avec les jeunes au sein des nouveaux systèmes de valorisation de la connaissance et de l'instruction comme les institutions scolaires et académiques. En effet, l'accès de l'école aux « sages » qui peuvent y rencontrer les apprenants peut contribuer à changer le regard des jeunes générations vis-à-vis de ces « passeurs de mémoire » considérés comme les produits d'une époque révolue. L'établissement de ponts entre les connaissances ancestrales et celles dites modernes demeure une action obligatoire de revitalisation des liens nécessaires à la transmission.

Il faut néanmoins souligner que l'affaiblissement de la transmission, voire sa perte, est à relativiser suivant le type de patrimoine culturel immatériel et en fonction des sociétés.

Les pratiques et connaissances liées à la tradithérapie au Bénin par exemple, semblent en pleine recrudescence, à tel point qu'on assiste à une floraison de guérisseurs traditionnels. Les Béninois ont souvent recours à la médecine traditionnelle en matière de santé. Les marchés de ventes de produits liés à cette médecine traditionnelle sont très répandus sur le territoire national. À Porto-Novo, par exemple, le Marché *Agbokou*, exclusivement dédié aux ingrédients utilisés par la médecine traditionnelle, connaît une affluence quotidienne.

La sollicitation des connaissances ancestrales en matière de santé étant de plus en plus répandue, le revers de la médaille est la multiplication des « charlatans » qui se présentent comme de véritables guérisseurs, dépositaires de connaissances ancestrales séculaires. Les médias nationaux sont assaillis d'émissions sur la médecine traditionnelle, de publicités de guérisseurs ou de produits dérivés de la tradithérapie. Si la question de la transmission ne se pose pas dans le secteur de la médecine traditionnelle, il s'y pose néanmoins une question d'identification des guérisseurs traditionnels effectivement dépositaires des connaissances ancestrales, pour permettre aux populations de séparer le bon grain de l'ivraie. La vitalité de ce secteur témoigne des possibilités de

revitalisation et de reconnexion des liens entre les générations pour que survive l'essentiel du patrimoine culturel immatériel de nos sociétés.

Conclusion

On peut conclure que les difficultés de la transmission patrimoniale sont transversales à nos sociétés humaines. Les ruptures entre générations sont une préoccupation récurrente, aussi bien en Occident qu'en Afrique. Toutefois, les traditions africaines ayant longtemps été focalisées sur l'oralité connaissent une défaillance du système de transmission avec des conséquences plus alarmantes, pour la survie des connaissances, savoir-faire, rites, rituels, pratiques culturelles, etc qui constituent des éléments de leur patrimoine culturel immatériel. La transmission patrimoniale dans les communautés béninoises, comme dans d'autres sociétés africaines, est menacée par l'écart qui se creuse entre les générations de « passeurs de mémoire » et celles des « receveurs de mémoire ». L'impact de l'instruction moderne, des religions importées, etc., a changé le regard des jeunes vis-à-vis des traditions, qui sont généralement perçues comme les reliques d'un autre temps. Ces derniers qui sont confrontés aux défis quotidiens de subsistance sont de moins en moins disposés à hériter de connaissances et savoir-faire qui ne leur permettent pas de vivre décemment. La question financière est désormais une préoccupation importante à prendre en compte dans les stratégies de revitalisation de l'artisanat. Par ailleurs, l'affaiblissement et la disparition de plusieurs canaux de transmission traditionnels limitent les creusets de rencontres et d'échanges entre les générations. Il faut désormais faire de l'école, un lieu de rencontre, d'expression et d'échanges entre les générations. L'école doit offrir des possibilités d'expressions formelles aux cultures locales.

Le patrimoine culturel est avant tout, « un construit social » (Vernières 2011), il est par conséquent objet de consensus, de compromis et de discussion. Son processus de transmission ne peut se faire autrement que par consensus. Les dissensions entre les aînés et les jeunes en matière de transmission patrimoniale résultent

essentiellement d'une divergence de langages et d'aspirations. Pour se pérenniser, les acteurs de la transmission doivent réussir à parler le même langage, fait d'ouverture d'esprit, de respect mutuel, de compréhension et d'engagement.

Bibliographies

Adandé A., 1995, « Plea for a Traditional Arts & Crafts Museum », in Ardouin C.D., Arinze E., éd., 1995, *Museum & the Community in West Africa*, Washington, Smithsonian Institution Press, pp. 68-79.

Andriamirado V., 2001, « Les défis du design africain : entretien avec Balthazar Faye, Cheick Diallo et Kossi Assou », *Africultures*, <http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=1976>. Page consultée le 23 mai 2020.

Agbo K., 2001, « Patrimoine et artisanat », in Gaultier-Kurhan C., éd., 2001, *Le patrimoine culturel Africain*, Paris, Maisonneuve, Larose, pp. 351-393.

Aggoun A., 2003, « Immigration, grands-parents algériens et mémoire : entre la transmission et l'oubli », in *L'Homme et la société*, 1, 147, www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2003-1-page-191.htm, DOI : 10.3917/lhs.147.0191, pp.191-207. Page consultée le 8 juin 2020.

Berliner D., 2012, « Pourquoi transmettre ? », in *Passeurs et contrebandiers*, éd., Braeckman C., Boutin P., Carnières-Morlanwelz, Lansman, pp. 35-39

Berliner D., 2010, « Anthropologie et transmission », *Terrain*, 55, pp. 4-19.

Bonicel M-F., 2010, *Entre mémoire et avenir : essai sur la transmission*, Paris, Éditions du Palio.

Bourdieu P., 1994, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 105, pp. 3-12.

CES, 2010, *L'artisan béninois : vie, problèmes et perspectives*, Cotonou, Conseil économique et social.

Davallon J., 2006, *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès science

publications.

Hampaté Ba A., 1980, « La tradition vivante », in Histoire générale de l'Afrique vol. I, éd. Ki-Zerbo J., Paris, Éditions UNESCO, pp.191-230, 1999.

INSAE, 2013, Enquête démographique et de santé (EDSB-IV) 2011-2012. République du Bénin, www.isae-bj.org/2012/?/EDS_2012_Rapport_final-11-15-2013.pdf. Page consultée le 15 mai 2020.

Jacques-Jouvenot D., Vielle Marchiset G., 2012, Socio-Anthropologie de la transmission. Paris, L'Harmattan.

Lee O. Y., 2004, « Préservation et transmission du PCI : un écrin pour abriter la vie ». Les Nouvelles de l'ICOM, 4 : 5-6. http://icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/ICOM_News/2004-4/FRE/p5_2004-4.pdf, Page consultée le 30 mai 2020.

Maret (de) P., 2001, « Patrimoines africains : plaidoyer pour une approche plurielle », in Le Patrimoine culturel africain, éd., Gaultier-Kurhan C., Paris, Maisonneuve, Larose, pp. 21-39.

Paveau M-A., 2009, « La notion de patrimoine : lignées culturelles et fixations sémiotiques », in Les Fictions patrimoniales sur grand et petit écran, éd. Beylot P., Moine R., pp. 25-36.

Routhier G., s. d., La transmission du patrimoine religieux immatériel. <http://www.missionpatrimoinereligieux.com/admin/php/infolettre/images/images/160635813014976.pdf>, Page consultée le 20 juin 2020.

Stenger M., « Postface » in Bonicel M-F., 2010, Entre mémoire et avenir : essai sur la transmission, Paris, Éditions du Palio.

Unesco, 2003, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001325/132540f.pdf>, pp. consulté le 20 avril 2020.

Vernières M., 2011, Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires, Paris, Gemedev, Karthala.